

St Germinoises, St Germinoises,

**E  
D  
I  
T  
O  
R  
I  
A  
L**

L'adaptation d'une ville aux évolutions sociétales, à sa démographie, à la prise en compte générationnelle et à sa volonté de développement, nécessite périodiquement de revoir les règles en matière d'urbanisme.

A la demande de la commune, la communauté urbaine Caen la Mer compétente pour l'aménagement du territoire, a engagé la deuxième modification du PLU de St Germain La Blanche Herbe.

Cette modification a deux objectifs : permettre le réaménagement sur site du cabinet médical, de la pharmacie et éventuellement l'urbanisation de la parcelle de l'ancien terrain multisports par une structure d'hébergement destinée aux seniors.

Une adaptation mineure concerne également une précision sur les hauteurs de clôture et portail.

Conformément à la réglementation, la publicité a débuté courant janvier et une enquête publique se déroulera du 6 février 2023 au 8 mars 2023. Mme Véronique Mathieu a été nommée commissaire enquêteur. Vous pourrez la rencontrer lors de ses permanences en mairie, un registre sera ouvert pour vos observations.

Plus largement, Caen la Mer a également engagé l'élaboration d'un PLUI-HM (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal - Habitat et Mobilité) à l'échelle des 48 communes de la communauté urbaine. Il est l'expression du projet politique en matière d'aménagement, d'urbanisme et de développement du bassin de vie.

Afin de répondre aux volontés et aux préoccupations des acteurs du territoire, les élus communaux, les habitants, les associations, les entreprises ... ont été associés dès le début de la démarche par une large concertation.

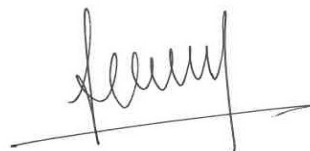
Après le diagnostic, vient la phase du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) qui fera prochainement l'objet d'une restitution.

A chaque étape, nous serons vigilants à ce que les spécificités de notre secteur soient prises en compte dans les orientations pour un développement ambitieux et maîtrisé en maintenant un cadre de vie adapté aux besoins de la population.

La réalisation d'un PLUI est un travail de longue haleine, l'approbation devrait se faire en 2027.

Vous pouvez consulter sur le site internet : [pluihm-caenlamer.fr](http://pluihm-caenlamer.fr), les enjeux et l'avancée de la réflexion.

Votre Maire,  
Stéphane LE HELLEY



# INFORMATIONS MUNICIPALES

## Avis d'enquête public : Modification du PLU

Le président de la communauté urbaine Caen la mer ordonne l'ouverture de l'enquête publique unique relative à la modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme de Saint-Germain-la-Blanche-Herbe.

L'enquête publique se tiendra du **lundi 6 février 2023 (à partir de 9h00) au mercredi 8 mars 2023 (jusqu'à 17h00)**. La mairie de Saint-Germain-la-Blanche-Herbe est désignée comme siège de cette enquête publique.

Le dossier d'enquête, en version papier, contenant les pièces du projet de modification du PLU, ainsi que les éléments imposés au titre de l'article R.123-8 du code de l'environnement, sera tenu à la disposition du public à la mairie de Saint-Germain-la-Blanche-Herbe et au siège de la Communauté Urbaine Caen la mer pendant toute la période de l'enquête publique, aux jours et heures d'ouverture au public des établissements mentionnées ci-dessous.

Vous pouvez aussi accéder au registre dématérialisé via l'adresse : <https://www.registre-dematerialise.fr/4411/>

Madame Véronique MATHIEU a été désignée commissaire enquêteur par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Caen. Elle recevra à la mairie de Saint-Germain-la-Blanche-Herbe les observations orales et écrites des intéressés le :

- Lundi 6 février 2023, de 09h00 à 12h00;
- Vendredi 17 février 2023, de 15h00 à 18h00;
- Mercredi 8 mars 2023, de 14h00 à 17h00.

Vous trouverez plus d'informations sur le site internet de la mairie : <https://www.mairiestgermainblancheherbe.fr>

## Carte nationale d'identité et passeport

Les demandes de cartes nationales d'identité et de passeports sont instruites dans les communes disposant d'une station biométrique ; liste sur le site de la mairie : une nouvelle **Thue & Mue** (ex Bretteville l'Orgueilleuse...). Vous devrez vous rendre dans l'une de ces collectivités pour déposer votre dossier après avoir pris rendez-vous directement dans la ville choisie ou via le site <https://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr> qui vous permet de visualiser les rendez-vous disponibles dans un rayon de 20, 40 ou 60 km en fonction de la distance choisie et de votre localisation.

## ANIMATION

### Les amis de l'école Marco Polo

L'association des amis de l'école organise une vente de crêpes le vendredi 10 février à partir de 16h30 à l'école Marco Polo, sous le préau puis à la garderie.

Tous les profits iront aux projets pédagogiques de l'école Marco Polo. Pensez à vous munir de monnaie ! Ouvert à tous.

Contact : [lesamisdelecolemarcopolo@hotmail.fr](mailto:lesamisdelecolemarcopolo@hotmail.fr)

## DECHETS

### Bouteilles et cartouches de gaz

Les bouteilles et cartouches de gaz ne sont pas des déchets comme les autres, ils sont bien souvent à l'origine d'explosions et de départs de feu. Les risques sont élevés pour le personnel en charge de collecter vos déchets.

Pour la sécurité de tous, il est strictement interdit de jeter les bouteilles et cartouches de gaz dans les poubelles grises et les poubelles jaunes.

### Collecte des déchets

- Déchets verts : Reprise de la collecte hebdomadaire des déchets verts le jeudi **2 mars 2023**.



## A VOS AGENDAS

<b>Février</b>	6	Réunion conseil municipal	18h30	Salle du Conseil
<b>Février</b>	10	Les amis de l'école : Vente de crêpes	À partir de 16h30	Ecole Marco Polo (préau)
<b>Mars</b>	19	Repas des seniors	12h	Espace Ardena